

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	Tournoi d'Automne de la Mandallaz				
N° de dossier Poona :	2600985				
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club de la Mandallaz (bcm74)				
Lieu de la compétition :	Gymnase de Sillingy, 97 route des écoles, 74330 SILLINGY				

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)				
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non				
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Le niveau géographique de la compétition est :		National			
2) La compétition se déroule du :		24/10	2026	au	25/10 2026
3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains	
Salle 1 =	7	terrains			
Salle 2 =		terrains			
Salle 3 =		terrains			
Salle 4 =		terrains			
4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet				
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Christophe NIZARD (XBP74)				
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) le (la) GÉO principal(e) est :	Laetitia VINCENT (BCM74)				
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club				NC		à		N3					
8) Les disciplines sont les suivantes :													
SH oui		SD oui		DH non		DD non		Mx oui		S Intergenres non		D Intergenres non	
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)													
Simples le samedi 24/10 et Mixtes le dimanche 25/10													
9) Chaque joueur peut participer à maximum :								deux		discipline(s)			
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en								Poules puis élimination directe					
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.													
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.													

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club				
13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	24/08	2026	à	7:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	15/10	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de S 124 / M 180 (90)					
pour l'ensemble de la compétition					
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :					
Critère 1 - Date d'inscription					
Critère 2 - Date de paiement					
Critère 3 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS					
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)					
par mail :					
sur badnet :	Oui				
par voie postale :					
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions				
16) Les droits d'engagement sont de :					
1 tableau	20e	2 tableaux	23e	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera	individuellement uniquement						
18) Le paiement est à effectuer		en ligne sur Bad Net					
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	17/10	2026					
La confection des tableaux sera effectuée le :	17/10	2026					
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH						
FORFAITS							
20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19) Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).							
21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition , un justificatif à la ligue AURA : david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.							
REPLACEMENTS							
22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante : En cas de forfait d'un joueur ou de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur dûment licencié. Dans le cas d'une paire, le joueur restant peut proposer un remplaçant. À défaut de proposition de sa part, le remplacement est effectué en priorité parmi les joueurs figurant sur liste d'attente, avec l'accord du joueur restant. Tout remplacement doit respecter les dispositions de l'article 13 du Règlement Général des Compétitions.							
DURANT LE TOURNOI							
23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.							
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.							
25) Le volant de référence plume sera	FORZA S-6000						
Le volant de référence plastique sera	YONEX MAVIS 300						
26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné. Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.							
27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.							
28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera	en auto-arbitrage intégral						
29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.							
30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à	trois minutes	de prise de contact avec le					
terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.							
31) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.						
32) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu						
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu						
33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.							
34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.							
35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.							
36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.							
SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES							
Critère 3 - Nombre de points CPPH de façon à optimiser les séries si besoin							

Des vestiaires sont accessibles aux joueurs pour y déposer leurs affaires. Les joueurs pourront accéder au plateau et pourront laisser des affaires sur les bords de celui-ci, dès lors qu'aucune gêne n'est occasionnée pour les joueurs sur les terrains. En cas de gêne, les sacs seront immédiatement déplacés.

[illegible]